LYCÉE MARITIME
BOULOGNE-SUR-MER / LE PORTEL

PROGRAMME DE LA FORMATION CERTIFICAT GENERAL D'OPÉRATEUR (CGO) RS5861

Objectifs

En application de l'arrêté du 08 février 2016 relatif à la délivrance du certificat restreint d'opérateur permet de :

- Utiliser les moyens de communication en utilisant les appareils du système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM) en cas d'alerte, de consultations médicales par radio ainsi que pour les communications maritimes…
- Assurer des services radioélectriques en cas d'urgence (abandon du navire, incendie à bord, panne partielle ou totale des installations…).

Public et prérequis

- Aptitude médicale reconnue par le SSGM

Modalités techniques et pédagogiques

- Supports et matériels utilisés : salle de cours – Station radio
- Documents remis : attestations
- Intervenants : enseignants agréés du Lycée Professionnel Maritime

Suivi et évaluation

- Modalités de suivi : attestations STCW
- Modalités d'évaluation : évaluation des acquis

Durée, effectifs par session, planning

- Durée : 70 heures
- Effectifs : 8 stagiaires

Programme

CERTIFICAT GENERAL D'OPERATEUR (70 h)

- Cadre réglementaire du service mobile maritime
- Identification des stations radio
- Ouvrages et documents
- Principe des radiocommunications maritimes
- Equipements du SMDSM
- Autres équipements
- La recherche et le sauvetage
- Correspondance publique
- Systèmes de comptes rendus des services
- Utilisation de l'Anglais

Tarif et contacts

- Le tarif de la formation s'élève à 1470 euros.
- Disponibilité du planning de nos formations sur le site internet www.lyceemaritime-boulogne.com/formation-continue-adulte/planning
- Possibilité d'un parcours individualisé, devis possible
- Financement : CPF, employeur, personnel… Nous contacter pour plus de renseignements.
- Téléphone : 03.91.90.00.90
- Mel : fc-lycee-maritime-boulogne@developpement-durable.gouv.fr

Certificateurs : Ministère Chargé de la Mer

Date de certification : 1er janvier 2025

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER ET DE LA PÊCHE
Région Hauts-de-France
Cofinancé par l'Union européenne
apave BCS Certification